

Introduction

« Il sera bon de donner du temps au temps. »
Miguel de Cervantès, *Don Quichotte*,
Œuvres romanesques complètes, vol. I, Paris,
Gallimard, 2001, p. 1409

Vendredi 25 mai 2012, 8 heures 45. La Peugeot 407 du conseil régional roule à vive allure sur l'autoroute en direction de la capitale de région. Assise à côté du chauffeur, la vice-présidente travaille : elle téléphone, elle envoie des SMS, elle lit des dossiers relatifs aux réunions de la journée, elle consulte les journaux du matin, elle découvre les courriers de sa messagerie électronique. Son agenda prévoit un aller-retour à l'Hôtel de Région à une centaine de kilomètres de son domicile. Elle doit assister à une commission permanente, un conseil de délégation et un comité de pilotage. Après son retour en circonscription en fin d'après-midi, il est prévu qu'elle passe chez le cordonnier, qu'elle assiste à un apéritif militant en vue des élections législatives puis qu'elle dîne avec le président de la plus importante entreprise de construction et de gestion immobilière du département où elle a été réélue en 2010. Mais les deux observateurs constatent que cette journée très « ordinaire » dans la vie d'une femme politique, peut, à y regarder d'un peu plus près, et surtout à l'aide d'un chronomètre, être divisée en pas moins de 199 séquences d'action distinctes, plus fidèlement représentatives de la réalité saturée et fuyante de l'emploi du temps et du travail politique de cette élue régionale.

Délégué momentané du peuple souverain, un élu du régime démocratique ne « travaille » pas au sens commun du terme. Il s'engage, se dévoue temporairement et sacrifie le temps dont il dispose pour ses électeurs, ou mieux l'intérêt général. La politique n'est jamais conçue comme

un « métier », encore moins une « profession ». C'est un « service » noble, fréquemment présenté comme un sacerdoce. Le « citoyen-législateur » délibère, légifère et administre sans formation préalable obligatoire. Il le fait de bonne volonté, intuitivement, offrant parfois au débat public l'expertise de ses compétences professionnelles propres, avant de laisser la place et de retourner, désintéressé, à ses intérêts privés. Il n'est d'ailleurs pas rémunéré pour ce service qu'il rend à la collectivité, mais accepte pour ses frais une simple indemnité...

Fragile antidote à la crise de la représentation et à la défiance des populations à l'égard de leurs élus, ce discours récurrent sur l'amateurisme politique participe de l'enchantement peut-être indispensable à la démocratie représentative. Il entretient surtout le mystère sur l'activité réelle des élites politiques et le flou sur les occupations quotidiennes et véritables des élus en responsabilité. Ceux-ci travaillent pourtant, parfois sans relâche, saturant l'emploi du temps de leurs longues journées de multiples rendez-vous et de réunions avec des acteurs aux intérêts contradictoires, dont il faut la plupart du temps garder le secret. Les détails du fonctionnement du travail politique méritent attention. Observer cet emploi du temps du politique ne vise pas à dévoiler la nature de ces concessions quotidiennes plus ou moins compromettantes, mais à restituer la densité et la complexité du travail politique auquel les représentants sont soumis dans le cadre paradoxal et précaire de leur mandat temporaire. La « politique au quotidien » se donne à voir dans un agenda concret comme une activité peut-être moins extraordinaire que l'on pourrait le penser, mais elle se montre très riche, relationnelle, chronophage et technique. Il ne s'agit pas de découvrir l'importance de l'activité de courtage des intérêts territorialisés et l'omniprésence des intentions électoralistes. Il est plutôt proposé ici de comprendre comment certaines activités pourtant supposées et attendues comme le travail de fond des dossiers, l'analyse et l'imagination peuvent être largement délaissées par les élus au profit d'une interminable succession d'entrevues, de consultations et de discussions, de justifications et de négociations, de discours et de parades. Comme le confesse une élue de l'Assemblée nationale, « un point essentiel de l'agenda d'un député devrait être le temps de la réflexion, mais c'est malheureusement un point souvent sacrifié »¹. Il s'agit également d'observer *in situ* les conséquences pratiques

1 M. Billard, « L'agenda d'une députée », *Journal de l'École de Paris du management*, n° 54, avril 2005, p. 10.

d'un des principaux principes du gouvernement représentatif : l'élection des dirigeants à intervalles réguliers, et notamment l'étroite imbrication du temps de l'action publique et du temps de l'élection, de l'administration et de la mobilisation, ou encore l'inévitable confusion du pilotage des politiques publiques et de la préparation des échéances électorales².

L'agenda et l'emploi du temps d'une personnalité politique

L'homme politique contemporain reste sur beaucoup d'aspects une énigme, ou en tout cas un être mystérieux et ce malgré l'hypermédiatisation de quelques grandes figures. La conjoncture politique conduit souvent à passer sous silence ce qui fait la structure de la vie politique, et notamment les régularités qui rythment le quotidien des personnalités politiques. En effet, même si des travaux de recherche s'attachant à mener une « sociologie du métier politique » se sont développés, notamment en France et aux États-Unis, maints éléments demeurent à explorer s'agissant de l'exercice des mandats³. En outre, la banalisation quotidienne de la vie politique en général et de l'activité de ses professionnels en particulier laisse parfois croire à une connaissance spontanée, implicite, généralisée et uniforme de cet univers. Or, le *travail politique quotidien* reste peu étudié. À l'exception de quelques enquêtes, peu de recherches portent sur l'emploi du temps des membres des élites et sur leur travail quotidien⁴. Espace singulier mal défini d'activité et de relations, le travail politique commence à faire l'objet d'enquêtes de terrain sous ses aspects collectif, divisé, construit et configurationnel⁵. Mais rares sont les études spécifiquement consacrées aux coulisses de l'action et de la communication publique, aux conditions de son organisation pratique, aux choix stratégiques contraints qui structurent le métier d'élu au jour le jour, bref à la gestion de l'emploi du temps de l'entrepreneur politique par le biais de son *agenda*⁶. L'agenda personnel

2 G. Marrel et R. Payre, « Temporalités électorales et temporalités décisionnelles. Du rapport au temps des élus à une sociologie des leaderships spatio-temporels », *Pôle Sud*, n° 25, 2006, p. 71-88.

3 O. Nay, « Pour une sociologie des pratiques d'assemblée. Note sur un champ de recherche quelque peu délaissé », *Sociologie du travail*, n° 45, 2003, p. 537-554.

4 L. Pérouas, « L'emploi du temps des évêques, au XVII^e siècle, dans les diocèses de Luçon et de La Rochelle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. XLIX, n° 146, 1963, p. 89-94.

5 D. Demazière et P. Le Lidec éd., *Les mondes du travail politique. Les élus et leurs entourages*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

6 L. Godmer et G. Marrel, « Que font vraiment les professionnels de la politique ? L'agenda électronique et l'emploi du temps d'une élue régionale », dans A. Mazeaud éd., *Pratiques*

peut en effet devenir un corpus de données pertinent pour la sociologie du travail politique et de ses professionnels⁷.

Instrument d'anticipation, l'agenda s'est systématisé au XX^e siècle dans les organisations de travail spécialisées et individualisées, au profit des acteurs professionnels dont l'activité nécessitait une planification à moyen terme. En politique comme ailleurs, il est dès le début du XX^e siècle devenu un outil fréquent de l'organisation des tâches des notabilités au pouvoir. L'objet s'est récemment transformé, après avoir longtemps été formellement stabilisé sous l'aspect d'un semainier, un carnet de papier à section périodique de diverses tailles. À l'instar de celui des cadres supérieurs de l'entreprise privée, il prend le plus souvent aujourd'hui la forme d'un logiciel informatique de gestion de calendrier, généralement associé à une messagerie électronique, géré plus ou moins collectivement par ordinateur, sur un réseau de partage, avec plusieurs terminaux dont des appareils nomades de type smartphone. C'est l'exploitation de ce dispositif qui permet de mettre au jour les activités multiples qui donnent aujourd'hui sa forme à la politique comme travail quotidien.

Cette numérisation de l'agenda d'une grande partie des personnalités politiques du début du XXI^e siècle autorise désormais l'analyse de contenu des données événementielles planifiées, qui peut à son tour éclairer une grande partie de l'emploi du temps des dirigeants. De fait, le mot « agenda » désigne à la fois l'objet, le contenant – un dispositif de gestion et de planification courante – et son contenu – l'emploi du temps, où la projection d'une partie des vingt-quatre heures qui composent chacune des journées de son propriétaire. Cet ouvrage propose d'envisager l'agenda personnel d'une élue à la fois comme une base de données objective renseignant les temporalités du politique, mais aussi comme un outil collectif et stratégique de représentation. Comment se présente matériellement cet agenda d'élue aujourd'hui ? Comment et par qui est-il produit ? Que pouvons-nous apprendre de l'étude de son contenu sur l'identité et le profil de l'élue, sur la nature du travail politique, les formes des innombrables interactions

de la représentation politique, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014, p. 139-162 ; R. Lefebvre, « Les élus comme entrepreneurs de temps. Les agendas des cumulants », dans D. Demazière et P. Le Lidec éd., *Les mondes du travail politique*, ouvr. cité, p. 53-70.

7 Comme pour la sociologie des sciences : voir J.-F. Bert, « Un cas à part dans les archives scientifiques : agendas et autres semainiers », Séminaire : « L'enquête biographique dans les études sur les sciences », Centre Alexandre Koyré, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Paris, 4 avril 2013.

qui rythment son activité de représentation, la multiplicité des rôles qu'elle endosse quotidiennement et la variété de ses interlocuteurs ? Quel est le rapport entre la planification des rendez-vous et des réunions dans l'agenda et la réalité infiniment plus dense de l'emploi effectif du temps de l'élue ? En quoi sa gestion et la maîtrise des temps de la représentation éclairent-elle certaines dimensions de la transformation du métier politique ? Enfin, qu'est-ce que la compréhension des divers usages de l'agenda et de la difficile domestication de l'emploi du temps des politiques apporte à l'analyse du rapport singulier des élus aux temporalités démocratiques ? Les modes d'organisation du capital-temps des acteurs politiques traduisent les façons de gérer et de penser le travail politique, et suggèrent ainsi l'examen sociologique le plus systématique possible de leurs agendas personnels et de leurs emplois du temps.

L'analyse demeure cependant soumise à de fortes contraintes, que ce soit pour l'accès à cette riche source d'information ou pour son exploitation. Comme ailleurs, l'agenda électronique du politique reste la plupart du temps un dispositif de gestion interne et confidentiel, un instrument caché du pilotage collectif des entreprises politiques au service des élus. De fait, il demeure le réceptacle d'une quantité d'informations disparates, fonctionnelles et éphémères, souvent personnelles et confidentielles, parfois compromettantes, au point de se trouver depuis plusieurs années au cœur de scandales politiques, comme pièce versée aux dossiers de procédures judiciaires, comme dans les affaires dites Mellick, Strauss-Kahn, Bettencourt ou Tapie-Crédit Lyonnais⁸. L'accès au contenu de ces bases de données parfois indiscretes reste donc soumis à de fortes contraintes. L'analyse de contenu ne peut en outre faire abstraction des conditions de production des données disponibles et donc des logiques de la mise à l'agenda des rendez-vous et des réunions de l'élue. Elle implique une sociologie préalable de la fabrique de l'agenda. Elle suppose encore un important travail de recodage et de catégorisation des événements saisis au moment de la planification. Mais l'étude doit surtout tenir compte du caractère partiel et inévitablement incomplet du temps de travail programmé par rapport à l'emploi du temps réel d'un élu, et imaginer les dispositifs d'enquête permettant de compléter ou comparer ce temps planifié au temps réalisé.

8 G. Davet et F. Lhomme, « Affaire Bettencourt. Les rendez-vous secrets de M. Sarkozy. L'enquête montre que l'ex-chef de l'État a rencontré à de multiples reprises le procureur Courroye sur le dossier », *Le Monde.fr*, 13 novembre 2012.

Développées à la fin du premier chapitre, ces conditions et précautions méthodologiques autorisent l'examen d'une séquence politique singulière de deux années complètes dans la vie d'une personnalité politique et l'observation de l'articulation problématique entre son statut d'élue locale et ses fonctions de membre d'un exécutif territorial.

L'agenda des débuts de mandat d'une vice-présidence régionale

L'agenda étudié dans cet ouvrage est contemporain. C'est celui des deux premières années de mandat d'une vice-présidente d'une grande région française. C'est l'agenda des moments de la prise de fonctions et de la routinisation de l'administration d'une délégation stratégique de la politique régionale, un agenda des commencements mais surtout des temps ordinaires, choisi en dehors des temps a priori extraordinaires des fins de mandats, des quêtes d'investiture et des campagnes électorales. C'est encore l'agenda du gouvernement régional en action. L'institution et les acteurs politiques régionaux constituent de fait un échelon d'observation particulièrement pertinent pour l'étude du travail politique par l'agenda. Entre des rôles formellement définis et des pratiques configurées de manière plus informelles, le travail politique des élus régionaux est encadré dans des cadres juridiques et institutionnels, mais aussi dans des réseaux relationnels structurés par la négociation et des ajustements territorialisés⁹. Dans cet espace politique encore « périphérique », les rôles y sont moins stabilisés que dans d'autres collectivités plus anciennes¹⁰. Le processus de professionnalisation politique s'y développe de manière singulière du fait des importants renouvellements de personnels observés, liés notamment aux effets de la parité sur la constitution des listes électorales¹¹, à la limitation du cumul des mandats¹², aux changements de majorité qui affectent les trajectoires de socialisation et, en un mot, à la nature « secondaire » de ces arènes électorales et politiques¹³. Ce processus est également influencé

9 D. Demazière et P. Le Lidec, « Introduction. Analyser le travail politique », dans *Les mondes du travail politique*, *Idem*, ouvr. cité, p. 11-33.

10 O. Nay, *La région, une institution. La représentation, le pouvoir et la règle dans l'espace régional*, Paris, L'Harmattan, 1997.

11 C. Achin, L. Bargel et D. Dulong et al., *Sexes, genre et politique*, Paris, Economica, 2007.

12 G. Marrel, « Le cumul des mandats électifs mis à nu par la décentralisation », *Pouvoirs locaux*, n° 88, mars 2011, p. 57.

13 A. Troupel, C. Marchand et G. Marrel, « Les derniers conseillers régionaux ? », *Pouvoirs locaux*, n° 88, mars 2011, p. 128.

par le transfert de compétences très techniques comme les politiques d'infrastructure en matière de transports ou encore de formation professionnelle. L'espace politique régional est ainsi marqué par le croisement entre des élus relativement peu expérimentés politiquement et des compétences d'action publique pointues exigeant des savoirs spécialisés et la maîtrise d'une expertise. Cette technicité laisse une place importante aux acteurs administratifs et aux entourages dans un travail politique régional régulé par la connaissance et caractérisé par sa dimension collective. L'observation par l'agenda vise à explorer cette activité floue, collective et diffuse, malléable et imprévisible, « débordante et perpétuellement renouvelée parce qu'elle est indissociable d'un certain degré d'incertitude quant à l'inscription dans des carrières de long terme »¹⁴.

C'est donc l'agenda d'une responsable politique située à un niveau de gouvernement intermédiaire, mais en voie de professionnalisation. Observer le travail quotidien d'un membre d'un exécutif régional, c'est voir ce que c'est que l'emploi du temps d'une personnalité politique en responsabilité « qui n'a pas le temps », mais qui n'a pas non plus à sa disposition maints agents prenant en charge une part essentielle de son travail, comme le cabinet d'un maire d'une grande ville ou a fortiori celui d'un ministre. Néanmoins, l'intérêt d'étudier l'agenda d'un membre d'un « gouvernement régional » réside dans la possibilité d'observer les logiques de « cabinetisation » qu'ont subies les élus de ce type. En effet, le fait d'avoir la main sur un certain nombre de politiques publiques donne droit à des collaborateurs et permet de constituer en pratique un « cabinet » *de facto*, puisque l'élue chapeaute des services administratifs.

C'est ainsi également l'agenda d'une équipe, le dispositif technique d'une organisation collective de travail. L'élue obtient sa vice-présidence le jeudi 25 mars 2010, quatre jours après le second tour du scrutin régional. Nommée à la tête de sa délégation, elle dispose rapidement d'une équipe de collaborateurs et accède statutairement à un appareillage sociotechnique mis à disposition par l'institution et destiné à faciliter son travail au service de l'intérêt général régional. Outre deux nouveaux bureaux, l'un à l'Hôtel de Région, l'autre à l'antenne régionale de la circonscription départementale, un secrétariat, deux chargés de mission ou encore l'accès aux voitures

14 D. Demazière et P. Le Lidec, « Introduction. Analyser le travail politique », art. cité, p. 28. Dans le cas d'espèce, cette incertitude a été renforcée par les réformes territoriales successives de 2010, 2013 et 2015 relatives aux conseils régionaux.

avec chauffeur de l'institution, la vice-présidente dispose désormais d'un agenda électronique partagé lié à son application de messagerie, et tous les matériels nécessaires à son utilisation¹⁵. Hébergé par l'institution régionale, l'outil de messagerie et de calendrier de type *Microsoft Outlook* est partagé en ligne entre l'élue et son équipe régionale dès le début effectif du mandat en mai 2010. La fonction « agenda » et son caractère dématérialisé sont cependant une nouveauté pour l'élue qui ne l'utilisait pas durant la mandature précédente, planifiant alors son temps de manière assez classique, dans un agenda en papier, un semainier. Le nouvel outil se présente comme une interface informatique conviviale qui dissimule une base de données enregistrant le positionnement, dans un calendrier (mois, jours, horaires), des informations ou événements qui doivent être organisés de manière rationnelle et rappelés afin de structurer l'emploi du temps de l'acteur concerné. La dimension numérique, collective et partagée de l'outil, ainsi que son actualisation en temps réel et en ligne, constituent alors pour l'élue les principales nouveautés de cet instrument. Mais ce dispositif technique de gestion du travail politique qu'est l'agenda n'est pas seulement celui des débuts d'un mandat exécutif au sein d'un espace politique encore « périphérique », l'agenda des deux premières années d'une nouvelle fonction au niveau régional. C'est aussi celui d'une figure et d'une trajectoire politiques à la fois ordinaires et singulières.

L'agenda d'un profil et d'une trajectoire : une élue intermédiaire

La conseillère régionale nommée vice-présidente le 25 mars 2010 vient tout juste de renouveler son mandat au sein de cette assemblée, après six années passées à la présidence de la commission du développement territorial, de la ville et de la montagne. Elle était en deuxième position, derrière la principale figure régionale de son département sur la liste d'union de la gauche soutenant le président sortant, qui obtient alors sur ce territoire 57,41 % des voix au second tour. Invoquant des perspectives municipales à moyen terme, elle arrache son siège de vice-présidente en dixième position au bureau de l'assemblée et obtient de poursuivre le travail engagé à

15 Elle conserve de fait l'ordinateur portable mis à disposition lors de son précédent mandat de conseillère régionale et présidente de la commission de l'Aménagement du territoire (2004-2010), mais elle reçoit un smartphone de marque Blackberry, comme tous les autres vice-présidents de la Région, en guise de « cadeau de Noël » à la fin de l'année 2010.

la tête de sa commission, en obtenant la délégation à l'aménagement des territoires et à la politique territoriale et contractuelle. Elle se présente alors comme une personnalité locale peu médiatique : une femme âgée de quarante-et-un ans au début de l'enquête, en 2010, élue « intermédiaire » entre le niveau local et le niveau national, représentative de personnels politiques régionaux davantage « modernes », jeunes et féminisés¹⁶. Le choix de cette personnalité pour l'étude expérimentale d'un agenda politique est le produit d'une rencontre. L'enquête repose sur une relation de confiance. Cette identité n'est d'ailleurs pas sans rapport avec les conditions d'acceptation de la relation d'enquête. En attendant, le profil d'élue intermédiaire correspond bien au projet scientifique d'une monographie expérimentale sur un emploi du temps d'acteur politique. Il constitue un exemple utile et à bien des égards représentatif des manières d'organiser son temps dans l'univers politique de la France d'aujourd'hui.

Originaire de la région parisienne, l'élue est âgée de quinze ans lorsqu'elle suit ses parents enseignants mutés en 1984 dans une ville de province. Dans le lycée de centre-ville où elle est scolarisée, elle devient, alors qu'elle est en classe de terminale, porte-parole du mouvement national lycéen opposé au projet de loi Devaquet sur l'université durant l'automne 1986. Comme pour beaucoup d'autres, cet engagement lycéen suscite chez elle un vif intérêt pour la politique, mais se heurte à un relatif isolement. Le mouvement et ses camarades sont peu politisés. Fille unique, elle hérite personnellement d'une culture familiale de gauche avec un grand-père socialiste, un oncle membre du Parti communiste français (PCF), un père syndiqué et sympathisant socialiste et une mère syndiquée également, sans affiliation partisane, mais « critique du jeu politique »¹⁷. Elle est ainsi issue d'un milieu de classes moyennes « de gauche », disposant d'un certain capital culturel. Mai 1981 reste son premier souvenir politique important. Collégienne, avec son grand-père, elle ne rate aucune Fête de L'Humanité durant le premier mandat de François Mitterrand. Mais dans sa ville moyenne où elle n'a ni famille ni ami en politique, c'est à l'aide du *Minitel* qu'elle trouve l'adresse de la section locale du Parti socialiste (PS) où elle se présente seule pour payer « comme une grande » (*ibid.*) sa toute première adhésion. Elle devient alors à sa majorité, en 1987, une militante active

16 L. Godmer, *Des élus régionaux à l'image des électeurs ? L'impératif représentatif en Allemagne, en Espagne et en France*, Paris, L'Harmattan, 2009.

17 Entretien biographique n° 1 (désormais : EB1) avec l'élue, Antenne régionale, 10 février 2011.

dans le cadre de la branche jeune du parti, tout en suivant localement à l'université un cursus complet de géographie. Déçue par les jeux politiques locaux lors des élections municipales de 1989, elle ne renouvelle pas son adhésion au PS pendant trois ans et se tourne vers l'engagement associatif étudiant. Elle est alors élue au conseil d'administration de son université.

Elle renoue avec le militantisme politique actif au PS à l'occasion de la campagne pour les élections régionales de 1992, alors qu'elle est inscrite en doctorat. Après sa soutenance de thèse, elle entame rapidement une carrière universitaire, devenant maître de conférences dans une université de la région en 1996, puis dans son université d'origine, à la suite d'une mutation dès 1998. La participation active à cette campagne régionale de 1992 a préparé son avenir politique. Sa ville est politiquement instable. Après un bref retour de la gauche aux élections législatives de 1988 et aux municipales de 1989, la droite récupère les deux mandats en 1993 et 1995, donnant à la municipalité une députée-maire solide. Celle-ci perd momentanément son mandat parlementaire lors des législatives anticipées de 1997, au profit d'une personnalité socialiste nationale qui s'est choisi pour suppléante la jeune et dynamique maître de conférence en géographie. Le parcours militant de notre élue connaît alors une accélération inattendue à la faveur de cette conjoncture politique particulière et dans « une certaine inconscience » (*ibid.*). Appelée à des fonctions ministérielles, la députée cède en effet son siège le 5 juillet 1997 à celle qui devient, à vingt-huit ans, l'une des plus jeunes membres de l'Assemblée nationale. C'est donc au Palais Bourbon et de manière quelque peu précipitée que commence la carrière électorale de l'élue. Elle y fait son véritable apprentissage de la politique tout en découvrant les ressources et les fragilités de sa circonscription. En 2001, elle entre au conseil municipal de « sa » ville où elle siège dans l'opposition, après la défaite de la ministre dont elle est suppléante et qui avait pris la tête de la liste socialiste. Mais aux législatives de 2002, elle ne parvient pas à conserver son mandat de députée et laisse la maire de droite récupérer la première circonscription du département et sa position de cumul. Affiliée au Nouveau Parti socialiste (NPS), elle perd également son mandat de première secrétaire fédérale dans son département.

L'enseignante-chercheuse en géographie s'impose à ce moment de sa trajectoire comme une femme politique impliquée localement « comme il se doit », mais ne disposant pas d'un enracinement local très important, comme simple conseillère municipale fragilisée dans ses soutiens partisans. Les échecs de 2002 lui laissent cependant le temps de réinvestir son métier

d'universitaire et de préparer une nouvelle candidature comme responsable locale du NPS. Elle obtient ainsi une quatrième place sur une liste d'union de la gauche pour les élections régionales de mars 2004 et est élue conseillère régionale. À l'Hôtel de Région, elle obtient la présidence de la commission du développement territorial, de la ville et de la montagne, conforme à ses compétences universitaires. C'est le mandat de l'épanouissement et de la reconnaissance¹⁸. Experte sur les dossiers qu'elle arbitre, rompue aux arcanes des assemblées politiques, après cinq ans passés au Palais Bourbon, elle acquiert dans la capitale régionale une réputation respectée d'élue travailleuse et loyale, alors qu'elle reste affaiblie dans ses positions partisans locales. Elle échoue de fait à l'investiture du PS pour les élections législatives de 2007, au profit d'une autre personnalité socialiste locale, qui d'ailleurs n'obtient que 44 % des suffrages au second tour face à la députée-maire sortante. Pour les élections municipales de 2008, elle renonce à une place sur la liste de cette rivale du PS, afin de se concentrer sur le renouvellement de son mandat régional de 2010 et la conquête d'une vice-présidence, à la hauteur de ses compétences, de sa loyauté et de ses ambitions. Notre enquête, conçue en 2009, commence alors auprès d'elle le 29 mai 2010 précisément, lorsque le travail politique régional de la nouvelle mandature débute réellement au sein des délégations. Elle s'achève trois ans plus tard, le 26 mai 2013, soit un an après la clôture de la période d'observation du contenu de son agenda le 25 mai 2012.

L'agenda d'une femme politique « normale », « moderne » et « exemplaire »

L'agenda observé est donc celui d'une ancienne députée quadragénaire, jeune mais expérimentée. C'est une élue locale en ascension, impliquée et investie dans l'espace politique régional, dont ce n'est ni le premier ni, a priori, le dernier mandat, et dont le profil correspond bien au projet scientifique que nous lui avons proposé. Son agenda est celui d'une élue qui se revendique comme « normale », qui refuse d'être cataloguée comme « professionnelle de la politique » (*ibid.*), dont le profil et la trajectoire politiques restent « modestes ». Déterminée à conserver son activité professionnelle à l'université, parallèlement à ce nouveau mandat exécutif pourtant chronophage, la toute nouvelle vice-présidente revendique une certaine distance

18 EB2 avec l'élue, Antenne régionale, 7 avril 2011.

avec l'image d'une professionnalisation politique de type notabiliaire et s'applique à elle-même la règle du non-cumul des mandats, qu'elle défend par ailleurs comme principe. De fait, les agendas d'élus cumulants décrivent l'emploi du temps d'une minorité notabiliaire, certes puissante et bien répartie sur le territoire, mais résolument singulière et finalement atypique¹⁹. Comparativement, la relative banalité de l'agenda d'une vice-présidente de région convient davantage à l'approche expérimentale proposée ici.

Mais l'élue a aussi été étudiée parce que sa « modernité » l'a amenée à nous autoriser à la suivre pendant trois ans. « Entrer en politique, c'est d'abord et avant tout s'exposer », suggère l'ethnologue Marc Abélès²⁰. Cela implique que l'activité relationnelle qui compose l'essentiel du travail quotidien de l'homme politique doit être particulièrement bien gérée. Le soin apporté à cette rationalisation du travail constitue un objectif quotidien dont le management passe par l'agenda. L'universitaire conseillère régionale qui accède à la vice-présidence et accepte de nous confier son agenda est également une femme célibataire sans enfant, qui vit seule, n'affiche publiquement aucune relation de concubinage et semble investir la majeure partie de son temps dans les missions que lui ont confiées les électeurs et le président du conseil régional. La gestion de son agenda est nécessairement liée à ces variables personnelles. Corrélativement, elle présente un profil « exemplaire » marqué par une grande disponibilité, mais aussi un fort investissement technique et politique dans ses fonctions exécutives. Elle n'est citée dans aucune affaire judiciaire. Elle agit suivant une forme d'éthique politique personnelle qui inclut une « bonne gestion » de son temps au service des citoyens, qu'atteste par ailleurs la communication transparente de l'agenda au chercheur. La vice-présidente incarne en définitive ici ces nouvelles élites politiques régionales, ces « femmes politiques moyennes », exemplaires, modernes et spécialisées, loyales et investies,

19 La situation très médiatisée des élus cumulants pose spontanément la question de l'emploi du temps et de l'agenda. Comment font les députés-maires ou les sénateurs-présidents de conseil général pour assumer deux mandats à temps plein, pour légiférer à l'Assemblée nationale et piloter dans le même temps les administrations dont ils ont la charge ? (Voir R. Lefebvre, « Les élus comme entrepreneurs de temps », art. cité.) Le cumul des fonctions parlementaires avec certaines autres activités professionnelles comme celle des professeurs des universités - praticiens hospitaliers (PU-PH) interroge également l'agenda (voir J.-B. Chastand et L. Clavreul, « Santé. Enquête sur les mandarins cumulards », *Le Monde.fr*, 28 mars 2012). L'agenda du cumulant est nécessairement affecté par le double rattachement institutionnel, la dualité des fonctions, le poids a priori davantage déterminant des entourages, l'hypothèse d'une maximisation et d'une saturation radicale du temps, etc.

20 M. Abélès, *L'échec en politique*, Belval, Circé, 2005, p. 8.

mais non dénuées d'ambition et donc susceptibles d'aspirer à des mandats davantage prestigieux dans l'espace des positions politiques françaises.

Mais telle Janus, elle est duale : elle est à la fois particulièrement transparente et dévouée, mais également engagée dans une carrière politique qui l'oblige à une anticipation permanente. Comme la plupart des professionnels de la politique atteignant un certain niveau de responsabilité, l'élue locale se trouve perpétuellement en campagne, visant une autre fonction que celle qu'elle occupe. Dans l'incertitude qui caractérise la vie politique, l'élue est toujours en tension entre le besoin de « bien faire son travail » dans le cadre de son mandat en cours et la quête inévitable du mandat suivant. Cette situation peut entraîner une surdétermination de l'agenda non par ce qu'est l'élue à un moment donné, mais davantage par ce qu'elle envisage d'être. L'étude de l'agenda personnel de l'élue et de son emploi du temps a donc pour objectif de mesurer à quel point le travail politique régional est marqué par des processus de modernisation, de technicisation, d'instrumentation, de féminisation, par la domination de l'expertise, l'impératif contradictoire de proximité, ou encore la double injonction de la représentation généraliste de la diversité des groupes sociaux et de la maîtrise technique et spécialisée des dossiers. Mais l'agenda observé est aussi celui d'une projection, d'une anticipation stratégique qui se clarifie progressivement. Il est à la fois l'agenda d'une mission et d'un projet, d'une fonction exécutive et d'une projection personnelle et partisane, d'un consciencieux gouvernement régional de l'aménagement du territoire et d'une reconversion électorale.

La présentation de l'exploration de l'emploi du temps de l'élue s'organise en six chapitres. Le premier permet de revenir d'une manière générale sur l'agenda, objet historique et dispositif de gestion, mais aussi outil d'objectivation de l'emploi du temps encore négligé par les sciences sociales et la science politique, puis de présenter la démarche expérimentale proposée ici. L'analyse de cet exemple d'agenda est amorcée ensuite dans le deuxième chapitre par l'examen de la fabrique de l'agenda, activité collective, centrale, technologique et chronophage d'optimisation de la disponibilité de l'élue, dont la rationalisation partielle atteste une réelle volonté de maîtriser le temps pour tenir l'agenda public et bien gouverner la délégation, tout en maintenant un rapport de proximité avec ses électeurs passés et futurs. Le troisième chapitre présente les premiers éléments de l'analyse de contenu de l'emploi du temps de l'élue à partir de la base de données créée à partir de son agenda électronique. Il montre à quel point le travail régional s'exerce

à plein temps. Un premier examen méthodique des entrées de l'agenda autorise en effet à dégager les structures élémentaires de l'emploi du temps global de cette élue intermédiaire, en particulier le rapport entre les temps de repos, l'activité personnelle, l'exercice d'une profession et le temps de travail politique, en soulignant, dans le cas présent, la part considérable du temps d'activité que l'élue consacre à la politique. Mais le quatrième chapitre souligne ensuite combien les volumes horaires planifiés pour la politique dans l'agenda, bien que très importants, ne rendent objectivement pas compte de la saturation réelle du temps de travail politique et de l'omniprésence de la vie politique locale et régionale dans l'existence de l'élue. Des enquêtes davantage ethnographiques les révèlent clairement. Les reconstitutions minutieuses de l'emploi du temps d'une semaine et d'une journée de travail dévoilent et interrogent alors la progressive et de plus en plus inextricable dualité de l'action de la vice-présidente, à la fois et en même temps administratrice exemplaire et professionnelle d'une délégation d'intérêt régional et élue locale en quête de notabilisation. Le cinquième chapitre reprend ce qui, dans l'agenda électronique, confirme le premier de ces deux rôles, dont la vice-présidente loyale joue la partition jusqu'à la fin, à partir d'une plongée plus précise et analytique dans l'emploi du temps strictement politique de l'élue et d'une série de catégorisations des événements enregistrés. Le sixième et dernier chapitre invite, à l'inverse, à détecter dans ce temps de travail planifié sur deux ans, la lente mise en marche d'une stratégie électorale extrarégionale – un « second rôle » – en partant d'un examen plus dynamique des nombreuses données disponibles dans le même agenda.